

ESPACE D'INTELLIGENCE TERRITORIALE - NUMÉRIQUE

ATELIER 4 - DIGITALISATION DES ENTREPRISES

09.11.2021

- Rappel de la démarche EIT de la CPME Réunion
- Présentation des partenaires : DIDN Région Réunion / Solidarnum
- Table ronde thématique sur la digitalisation des entreprises



CONTEXTE & OBJECTIFS

1) LES CONTRATS DE FILIERES DE LA REGION REUNION

Identification de **6 filières prioritaires** par la Région Réunion en 2016 suite à l'adoption du **SRDEII** (Schéma Régional de Développement Economique, d'Innovation et d'Internationalisation) :

Agroalimentaire - Bâti-tropical - Economie bleue - Ecotourisme - ENR - Numérique

Pour chacune de ces filières, des comités de filières se sont tenus afin d'établir une feuille de route des acteurs pour 3 ans pour :

- Fédérer les acteurs de la filière en développant la coopération ;
- Identifier les projets de la filière et partager l'information ;
- Partager les orientations et initiatives de l'Etat.

2) LA DEMARCHE ESPACE D'INTELLIGENCE TERRITORIALE DE LA CPME REUNION

- Le lancement de ces EIT est issu d'un projet présenté par la CPME Réunion dans le cadre du POE FEDER 2014- 2020 mesure « Structuration de filières » ;
- La CPME Réunion est résolument engagée dans la structuration des filières, sur la base de la dynamique Ré-Enraciner l'Economie LocalE (**REELLE**) qui propose une **vision du développement économique durable fondée sur les échanges locaux** ;
- Le travail de la CPME Réunion sur 3 EIT (Agroalimentaire - Bâti-tropical - Numérique) s'inscrit en complémentarité avec celui des contrats de filière de la Région Réunion.

OBJECTIFS DES ATELIERS THEMATIQUES EIT DE LA CPME REUNION

- 1) Identifier des éléments de diagnostic et des pistes de solutions sur des problématiques d'intérêt commun en relation avec la thématique ;
- 2) Remonter les informations à la Région dans le cadre de ses travaux sur le SRDEII ;
- 3) Echanger et favoriser le partage et les retours d'expérience pour les entreprises

Au sein de cet **EIT NUMERIQUE**, 4 ateliers thématiques sont programmés de septembre à novembre 2021 à destination des entreprises réunionnaises :



Commande publique Internationalisation

le 21.09.21 de 9h à 11H



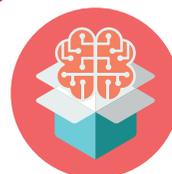
Recrutement Formation

le 12.10.21 de 9h à 11H



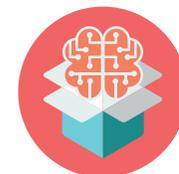
Economie circulaire Economie de la fonctionnalité

le 26.10.21 de 9h à 11H



Digitalisation des entreprises

le 09.11.21 de 9h à 11H



PRESENTATION DES AIDES A LA DIGITALISATION DES ENTREPRISES - REGION REUNION

CRÉATION ET DÉVELOPPEMENT DES ENTREPRISES DU SECTEUR NUMÉRIQUE

Fiche Action	Intitulé	Descriptif	Dépenses retenues	Taux de subvention
3.01	Aides aux investissements pour la création des entreprises – Volet numérique	Subvention en faveur des investissements matériels et immatériels pour la création des entreprises de la filière numérique (ENTP < 5 ans)	- Investissements matériels neufs et amortissables directement liés au projet. - dépenses immatérielles (études, conseils, honoraires, ...)	De 20 à 50 % des dépenses éligibles Plafonnées à 1,5 millions d'euros
3.07	Aides au développement des entreprises – Volet numérique	Subvention pour l'amélioration des capacités productives (investissements matériels et immatériels) dans la filière numérique (ENT=3 ans)	- investissements matériels neufs et amortissables directement liés au projet - dépenses immatérielles (études, conseils, honoraires, ...)	De 20 à 50 % des dépenses éligibles Plafonnées à 1,5 millions d'euros

DIGITALISATION DES ENTREPRISES

3.25	Accompagnement de la transition numérique des entreprises	Subvention pour accompagner la digitalisation du processus de production et pour améliorer la productivité des entreprises (250 salariés max)	- Fourniture et installation d'équipements (serveurs,...), - Création de sites Internet, - Développements techniques (y compris de logiciels) et de contenus, - Achat de licences logicielles, - Prestations d'accompagnement aux outils financés (installation, paramétrage,...), - Prestations de maintenance (forfait sur la durée du projet), - Formation initiale aux outils financés ...	50 % des dépenses éligibles Plafonnée à 50 000 euros (Minimum 5 000 euros de dépenses HT)
3.28	Accompagnement de la transition numérique des Organismes de formation	Subvention aux organismes de formation pour les accompagner dans la digitalisation de leur processus et améliorer leur productivité en soutenant la réalisation d'un diagnostic et l'élaboration d'un plan d'actions lié à cette numérisation.	- Prestations externes d'études et d'ingénierie. - Frais directement liés à la mise en œuvre de la prestation d'étude	90 % des dépenses éligibles Plafonnée à 50 000 euros

DIGITALISATION DES ENTREPRISES - VOLET REACT UE (CREATION POST-COVID)

10.07	Création des projets digitaux des petites entreprises - le réseau numérique Aide matérielle via le portail des démarches de la Région	Subvention destinée à financer les projets liés à la stratégie digitale de l'entreprise : visibilité commerciale, marketing digital, nouvelles services associés aux usages, sécurisation des systèmes d'information	- Accompagnement à la définition de la stratégie digitale - Création de contenu d'un site internet, d'une fiche produit de vente en ligne ou de fiche client, newsletter, référencement naturel (SEO), référencement local - Développement d'une plateforme en ligne, développement de la présence sur les réseaux sociaux (contenus, management), développement d'une application mobile	De 50 à 100 % des dépenses éligibles Plafonnée à 5 000 euros Avec des seuils de dépenses par entreprise de dépenses
10.41	Favoriser et soutenir les plateformes de place de marché locales (e-Market place)	Subvention destinée à financer les projets liés à la mise en œuvre de plateformes de place de marché locales (e-Marketplace), il s'agit de soutenir le développement technique, les coûts de promotion de l'outil ainsi que certaines dépenses liées aux moyens logistiques à mettre en œuvre.	Dépenses immatérielles liées au coût de développement de la plateforme - Acquisition de matériel et de logiciels se fait avec le matériel en œuvre de la plateforme - Prestations d'accompagnement d'experts - Prestations de services en lien direct avec le projet	50 % des dépenses éligibles Plafonnée à 200 000 euros Minimum de 10 000 euros de dépenses HT

Fiches actions FEDER 2014-2020 : http://www.reunioneurope.org/UE_CI_FEDER_2014_EDT.asp
Chèque numérique : <https://regionreunion.com/aides-services/article/le-cheque-numerique-didn-numerique@cr-reunion.fr>

PRINCIPES GENERAUX DES AIDES A LA DIGITALISATION DES ENTREPRISES

- Adossées au Programme Opérationnel FEDER 2014-2020, service instructeur Région Réunion, Guichet Unique « Entreprises et Développement Touristique »
- **Les dépenses sont éligibles jusqu'au 30 juin 2023**
- Les entreprises du secteur de la pêche et de l'aquaculture et de la production agricole primaire sont inéligibles au FEDER
- S'agissant des mêmes coûts éligibles, les aides ne peuvent être cumulées avec d'autres aides provenant d'autres régimes à finalité régionale ou à finalité différente, d'origine locale, régionale, nationale ou communautaire.

ECHANGES & DISCUSSION

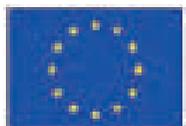
• La question de la **communication/visibilité des aides** Région/FEDER est soulevée. Sur ce point la Région affirme avoir fait beaucoup de publicité en 2014/2015, à la sortie du programme, mais effectivement suite au confinement la communication a en quelque sorte été limitée. Cependant quelques actions ont été mises en place : relai des chambres consulaires, Régionales du numérique (matinée d'information sur toute l'île), stand FEDER sur NxSE, le business forum annuel de la transformation numérique...un **kit de communication est en cours de préparation pour 2021/2027.**

• Le **Pass numérique est une solution** aujourd'hui pour les personnes les plus éloignées du numérique (choisies par la CAF, SECURITE SOCIALE, POLE EMPLOI) et la Région souhaite le **mettre en place pour des chefs d'entreprise en difficulté** identifiés par les chambres consulaires par exemple.

• Pour les **indépendants et TPE** **devoir avancer les frais pour se faire rembourser est très compliqué.** Ne pourrait-on pas pour ce type de structures diminuer les délais entre investissement et remboursement ou prioriser les dossiers ? La Région est consciente de cela, il est vrai qu'il y a eu un choix de basculer le chèque numérique sur le fond FEDER qui a amené des avantages et des inconvénients. Avantage : on sécurise les prestataires d'un non-paiement, ce qui est déjà arrivé. Inconvénient: justifier par des preuves de paiement pour se faire rembourser.

• La question de **mieux identifier les prestataires, de créer une charte ou un label est récurrente.** La Région est en train travailler ce point, souhaité par les prestataires car il en va de l'image de la filière.

Bruno BERTIL, Responsable du service Aides Numériques, DIDN Région Réunion : bruno.bertil@cr-reunion.fr



PRESENTATION DES AIDES A LA DIGITALISATION DES ENTREPRISES - REGION REUNION

BILAN DU CHEQUE NUMERIQUE - OCTOBRE 2021

Bilan Chèque Numérique au 25 Octobre 2021		Version 2020	Version 2021
Demandes de remboursements (2020) / subventions (2021)	Prévision du nombre de demandes attendues	2 630	2 121
	Nombre de dossiers reçus	1 727	467
	% de dossiers reçus/prévisions	66 %	22 %
Etat des demandes engagées et payées	Montant des autorisation de programme (AP)	6 017 800,00 €	3 245 000,00 €
	Montant des demandes engagées comptablement	4 539 724,85 €	203 693,60 €
	Reste à engager	1 478 075,15 €	3 041 306,40 €
	Soit en nombre de demandes	523	1 075
	Soit en %	24,56 %	93,72 %
Nombre et % de demandes engagées et payées	Nombre de demandes engagées comptablement	1 605	73
	Nombre de demandes payées	1 510	0
	% de demandes payées/demandes reçues	87,43 %	0,00 %
Montant moyen du Chèque Numérique par dossiers engagés comptablement		2 828,49 €	2 790,32 €

ELEMENTS DE REFLEXION SUR LES ENJEUX DE LA DIGITALISATION DES ENTREPRISES

- Avec la pandémie liée au Covid-19 de l'année 2020, le besoin de digitaliser son entreprise est devenue une **réalité concrète** pour nombre d'entreprises et non plus une idée hypothétique.
- Avec la popularité du Chèque Numérique, le secteur de la prestation numérique est en plein essor. **Plus de 200 prestataires recensés.**
- Néanmoins, il convient d'être très vigilant sur la **qualité des prestations, la sécurité des données**. Il y a un enjeu important sur ces sujets. (Rôle de nos instructeurs pour « garantir » cette qualité)
- Nous observons aussi un **manque de culture du numérique des dirigeants** d'entreprises, voire de « l'illectronisme », de « l'inumérisme ». (Action en cours avec le Pass Numérique pour identification des chefs d'entreprise ayant ce besoin)
- Un **modèle économique à approfondir pour la viabilité et le développement des market place locales** sans toutefois impacter négativement les commerces de centre ville.
- Les aides des fonds européens 2021-2027 en cours de réflexion.
- Des aides pour la digitalisation des entreprises à reconfigurer pour les années à venir, à l'appui des évaluations.

CHEQUE NUMERIQUE 2020

- Fonds propres Région
- Diagnostic par les chambres consulaires (CMA/CCI) et la Région Réunion
- 6 mois pour réaliser le projet, déposer le dossier + factures
- 6 à 8 semaines d'instruction jusqu'au paiement

CHEQUE NUMERIQUE 2021

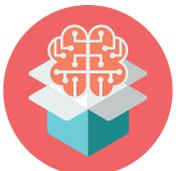
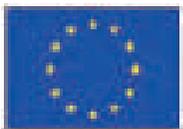
- Fonds européens FEDER
- Plan d'action rédigé par l'entreprise et le prestataire (à la place des chambres et de la Région)
- 1 an pour réaliser le projet et déposer les factures
- 3 à 6 semaines d'instruction jusqu'au paiement

➔ Attention dans les deux cas le projet ne doit pas être terminé avant le dépôt du dossier et l'instruction par la Région.

ECHANGES & DISCUSSION

- La capacité des petites structures à activer les dispositifs n'est pas simple, d'un point de vue 1) administratif et notamment le pré-financement des actions, 2) relation avec les prestataires numériques (connaître les normes, prix de la prestation), sur ce point la Région reste vigilante dans l'analyse des dossiers pour **éviter les abus et tromperies**, 3) l'écriture du contenu du besoin de la prestation. Tous ces points nous amènent à nous interroger sur l'accompagnement des chefs d'entreprises qui sont le moins à l'aise avec le digital.
- L'idée de **communiquer aux entreprises les dates de commission** de la Région afin que celles-ci puissent parfaitement s'organiser en amont et en aval de la demande est proposée. Cependant, cela semble difficile les dates n'étant jamais vraiment fixes. Par commission, 30 à 50 dossiers généralement sont étudiés.
- Le chèque numérique a permis à de nombreuses entreprises d'investir dans des outils digitaux à des fins de continuité, reprise ou de développement d'activités. Pour la Région, en dépit de la problématique liée à l'avance des fonds avant remboursement, le **bilan actuel du chèque numérique à La Réunion est satisfaisant**. D'autant plus qu'il reflète une **volonté des chefs d'entreprise à s'engager dans un processus de transformation digitale**.
- Il est également question du **choix de prestataires dans le domaine du digital**, pour les entreprises ayant recours à l'externalisation de leur prestation digitale. Souvent, la **fiabilité des prestataires est citée comme étant un frein** à la digitalisation des entreprises. Une réflexion autour d'une garantie "**Responsabilité Civile Professionnelle**" du prestataire voire un label pourrait être engagée afin de sécuriser l'investissement pour les chefs d'entreprise.

Bruno BERTIL, Responsable du service Aides Numériques, DIDN Région Réunion : bruno.bertil@cr-reunion.fr



PRESENTATION DES ACTIONS LOCALES D'INCLUSION NUMERIQUE - SOLIDARNUM

MISSIONS DE L'ASSOCIATION SOLIDARNUM

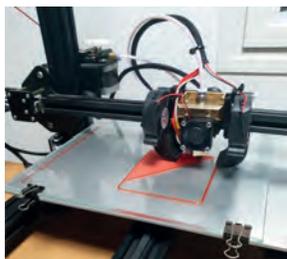
- ➔ **Ordi 3.0** : Première mission - 2011
 - Pôle interrégional La Réunion – Mayotte pour le réemploi d'ordinateurs
- ➔ **RUNFABLAB** : initié en 2013 – fablab pluridisciplinaire
 - FEDER, Région Réunion en investissement et CINOR en fonctionnement
- ➔ **Inclusion Numérique** : Accompagner les citoyens et les TPE dans les usages professionnels du numérique
 - Organisme de formation (marché Aidants Connect La Réunion – Mayotte)
 - Porteur du Hub Ultra Numérique depuis juillet 2019
 - Fabrique de territoire depuis février 2021

FOCUS SUR LE PROGRAMME ORDI 3.0



- Réemploi et recyclage des ordinateurs
 - Modèle doublement vertueux (2ème vie, ESAT)
- Une formule de prêt pour les familles, les associations et les micro-entrepreneurs/TPE adhérents de SOLIDARNUM

FOCUS SUR LE RUNFABLAB



- 250m2 sur le Parc Technor
- Ressources humaines : encadrement, réalisation, première approche de Propriété Intellectuelle, ateliers Marmailles et adultes sur produits et services
- SERVICES PROPOSES : Production 3D (5 imprimantes, Scanner,...) / Gravure-découpe laser et découpe vinyle / Chaîne de fabrication de circuits imprimés / Fraiseuse numérique, scie à chantourner et perceuse à colonne / Couture professionnelle et broderie numérique / Robots programmables (avec capteurs couleurs, infra-rouge,...) / Kits de développement logiciel et matériel / Petit outillage (fers à souder, Dremels, perceuse,...)

SOLIDARNUM SUR LE TERRITOIRE

- 1) « Conseillers numériques » : Coordination
Embauches en collectivités et structures de médiation (structure fait la demande) pour des demandeurs d'emploi ou des reconversions.
Plus d'infos sur : <https://conseiller-numerique.gouv.fr/>
- 2) « Aidants Connect » : Aidants professionnels déjà en poste en collectivités ou en structures de médiation
Habilitation Aidants Connect (structure habilitée puis ses agents)
Plus d'infos sur : <https://aidantsconnect.beta.gouv.fr/>
- 3) Axe 5 – Inclusion Numérique : Pilote
Axe 5 du Pacte Numérique initié par la Région Réunion
Plus d'infos sur :
<https://regionreunion.com/actualite/toute-l-actualite/article/signature-du-pacte-numerique>
- 4) NUMERIQUES EN COMMUNS - NEC+ULTRA
« L'inclusion numérique ! Pour qui ? Par qui ? Pourquoi ? Comment ? »
17 & 18 novembre 2021 au MoCA



ECHANGES & DISCUSSIONS

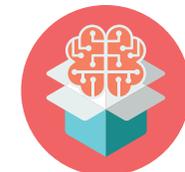
- Il faut communiquer et inciter les entreprises à venir visiter le fablab et à l'utiliser dans leurs projets de prototypage.
- Sur le sujet de l'illectronisme, l'innumérisme et la phobie numérique, Digital Réunion plaide pour une simplification des interfaces web des structures publiques (simplicité d'utilisation, ergonomie). En effet, celles-ci demeurent particulièrement difficiles d'accès pour ce public.

Daniel MEMBRIVES, Président SOLIDARNUM : danielm@solidarnum.org



ESPACE D'INTELLIGENCE TERRITORIALE - NUMÉRIQUE
ATELIER#4 - DIGITALISATION DES ENTREPRISES

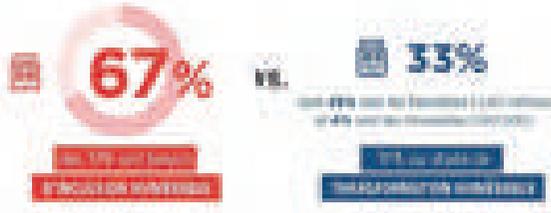
09.11.21 - page 5/9



PRESENTATION DES ACTIONS LOCALES D'INCLUSION NUMERIQUE - SOLIDARNUM

QU'EST CE QUE L'INCLUSION NUMERIQUE ?

« L'inclusion numérique est un processus qui vise à rendre le numérique accessible à chaque individu et à lui transmettre les compétences numériques qui seront un levier de son inclusion sociale et économique. »



QU'EST CE QU'UN MEDIATEUR NUMERIQUE ?

Selon le Réseau national de la médiation numérique, ce terme désigne : « la mise en capacité de comprendre et de maîtriser les technologies numériques, leurs enjeux et leurs usages, c'est-à-dire développer la culture numérique de tous, pour pouvoir agir dans la société numérique ».

Le médiateur numérique va aider les personnes en situation d'exclusion numérique...soit environ 25 % à La Réunion... et pourquoi pas les rendre autonomes à terme ?



LES PROBLEMATIQUES EN TPE/PME

➤ Motivations et préoccupations des dirigeants de TPE/PME

Fierté d'entreprendre, réputation, gestion du temps, réduction des coûts, rentrées d'argent, retour sur investissement, fidélisation des clients, relations avec les employés et les fournisseurs, évolution de l'offre de produits et services : dirigeants qui ont peu de temps pour s'intéresser à la transformation numérique.

➤ 5 typologies d'entreprises

L'étude de la DGE initiée en 2018 identifie 5 typologies de TPE/PME dont les caractéristiques varient en fonction de leur aisance avec le numérique et de leurs perspectives de développement. 5 profils type (« Prudent », « Demandeur », « Réceptif », « Statique », « Opportuniste ») pour regrouper les dirigeants en ensembles cohérents ou segments qui ont chacun une pratique et une perception du numérique différentes et des préférences en terme d'accompagnement au numérique.

LIEUX & SITES RESSOURCES

LES LIEUX : PRIVILEGIER LA PROXIMITE !

➔ Cartographie des structures de médiation existe : <https://reunion.ultranumerique.fr/#annuaire>

➔ France services itinérant : « Zot Kamyon Nimérik »... et bientôt d'autres



LES SITES RESSOURCES

➔ À destination des médiateurs

• **LesBonsClics.fr** : propose des ressources pour faire monter en compétences les apprenants et des outils pour animer des ateliers ou accompagner en individuel : <https://www.lesbonsclics.fr/>

• **Plateforme de ressources déployées par la Mission Société Numérique** à destination des médiateurs numériques : <https://kit-inclusion.societenumerique.gouv.fr/>

➔ Pour développer des compétences numériques pour les employés des TPE/PME

• **Pass Numérique** : les bénéficiaires reçoivent un carnet de Pass numériques utilisables auprès d'une structure de médiation locale (guichet de service public, associations, etc.) et peuvent ensuite participer à des ateliers d'initiation ou de perfectionnement dans un lieu dédié (Il faut un commanditaire : chambre, syndicat, entreprise,...) <https://travail-emploi.gouv.fr/le-ministere-en-action/pic/pass-numeriques-pic>

• **PIX** : service public en ligne pour évaluer, développer et certifier ses compétences numériques : <https://pix.fr/>

• **Clic&connect** - Numéro unique et <https://www.clic-connect.fr/>

• **Commission Innovation et Économie Numérique de la CPME**
Groupe de travail Transition Numérique
<https://cien.cpme.fr/category/numerique/transition-numerique/>

Daniel MEMBRIVES, Président SOLIDARNUM : danielm@solidarnum.org

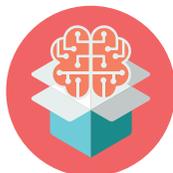


TABLE RONDE :

Comment lutter contre l'illectronisme, l'innumérisme, la « phobie numérique » au sein de l'entreprise ?

Comment conduire le changement lié au processus de transformation globale de l'entreprise (processus internes, expérience client, expérience collaborateur) ?

LUTTER CONTRE L'ILLECTRONISME, L'INNUMERISME, LA PHOBIE NUMERIQUE

- 1 **INFORMER LES ENTREPRISES DE LEURS OBLIGATIONS** : les formations de remise à niveau/ développement des compétences numériques sont obligatoires tous les 3 ans dans l'entreprise
- 2 **ELARGIR L'UTILISATION DU PASS NUMERIQUE AUX CHEFS D'ENTREPRISE**
- 3 **COMMUNIQUER PLUS SUR L'OUTIL PIX.FR** : évaluation en ligne du niveau et des compétences numériques de l'utilisateur

CONDUITE DU CHANGEMENT VERS LA TRANSFORMATION NUMERIQUE

- 1 **SENSIBILISER AUX AVANTAGES DE LA DIGITALISATION SUR LE DEVELOPPEMENT DE L'ENTREPRISE**
- 2 **FAVORISER LES RETOURS D'EXPERIENCES ET EVOQUER LES SUCCESS STORIES LOCALES**
- 3 **ACCOMPAGNER LES ENTREPRISES SUR CETTE DEMARCHE GLOBALE**
- 4 **EXTERNALISER LA PRESTATION DIGITALE** : il ne faut pas confondre les fonctions des salariés de l'entreprise et les véritables métiers qui demandent des compétences en digital souvent externes à l'entreprise

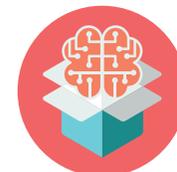


TABLE RONDE :

Quel accompagnement en ingénierie des TPE-PME pour faciliter leur accès aux financements d'équipements / outils / logiciels numériques ?

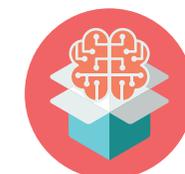
Comment améliorer la sensibilisation / formation des chefs d'entreprises et salariés à la sécurité de leur système d'information (cybersécurité) ?

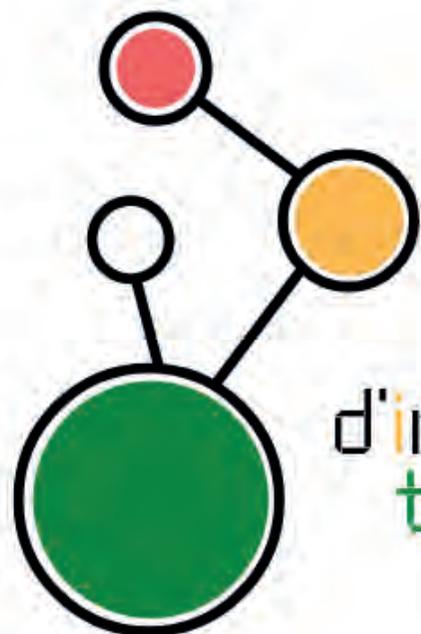
ACCOMPAGNEMENT DES CHEFS D'ENTREPRISE

- 1 ANALYSE DES BESOINS / DIAGNOSTIC
- 2 PROTOTYPAGE EN AMONT DE LA PRODUCTION / TEST MARCHÉ (DESIGN THINKING)
- 3 ACCOMPAGNEMENT SUR LE MONTAGE DES DOSSIERS (GRATUIT A LA CMA/CCI)

SENSIBILISATION CYBERSECURITE

- 4 SENSIBILISATION PAR LE JEU / LA MISE EN SITUATION
- 5 SENSIBILISER PAR L'AUDIT / FAUX HACKING DE L'ENTREPRISE car souvent ils attendent d'être touchés pour se rendre compte des risques
- 6 EXPLIQUER LES RISQUES SELON LA TAILLE DE L'ENTREPRISE
- 7 SENSIBILISER LA NOUVELLE GENERATION SUR CES ENJEUX (APPRENTI, STAGIAIRE)





espaces
d'intelligence
territoriale

**VALORISONS LES SAVOIR-FAIRE
AVEC LA STRUCTURATION DE FILIÈRES !**



Ce projet est co-financé par l'Union européenne et la Région Réunion

PARTICIPANTS À L'EIT NUMÉRIQUE ATELIER #4 - DIGITALISATION DES ENTREPRISES

Franck AH-KIT - Chargé de mission CPME Réunion

Valérie BILLAUD - Chargée de mission CPME Réunion

Indra PERIANMODELY - Chargée de mission CPME Réunion

Kaëlig AUBERT - Président AKALI

Judith CAMHI - Consultante stratégie social média

Steven GRONDIN - Attaché technique numérique CMAR

Bruno BERTIL - Responsable du service aides numériques - Région Réunion

Stéphane COLOMBEL - Président DIGITAL REUNION

Daniel MEMBRIVES - Président SOLIDARNUM

Laura DELEERSNYDER - Directrice cabinet conseil INLOVATION

**ESPACE D'INTELLIGENCE TERRITORIALE - NUMÉRIQUE
ATELIER#4 - DIGITALISATION DES ENTREPRISES**

09.11.21 - page 9/9

